

AgroImpact

ASSOCIATION

Accélérer la transition climatique de l'agriculture



Formation AgroImpact : accompagner les exploitant-e-s dans l'élaboration d'un plan d'action

Programme de prime de transition climat aux produits agricoles

Cette journée est réalisée sur mandat de l'association AgroImpact. La participation à cette journée de formation est une exigence de base pour les conseiller-ère-s qui élaboreront des plans d'action dans le cadre du programme « Prime de transition aux produits agricoles », à destination des agriculteur-trice-s engagé-e-s dans la démarche AgroImpact.

Date : Mercredi 15 mai 2024

Lieu : AGRIOLOGIE MARCELIN, auditoire principal
Avenue de Marcelin 29, 1110 Morges, Tél. 021 557 92 50

Responsables : Pascal Python, AGRIDEA (pascal.python@agridea.ch)
Ivanoé Koog, Earthworm (i.koog@earthworm.org)

Nr. du cours : 24.329

Objectifs : Les participant-e-s :

- connaissent le fonctionnement d'AgroImpact ;
- connaissent les outils et principaux leviers d'action pour améliorer les indicateurs climatiques ;
- sont capables de réaliser des plans d'action ClimaCert ;
- comprennent les principes de l'agriculture de régénération.

Méthodes : Exposés, discussion, échanges, exercices pratiques.

Public : Conseiller-ère-s appelé-e-s à être acti-f-ve-s dans le programme prime de transition d'AgroImpact.



agridea

ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS

Earthworm

Mercredi 15 mai 2024

8h30	Accueil, café, croissants
9h00	Bienvenue, introduction et objectifs du cours <i>Pascal Python, AGRIDEA</i>
9h15	Agriculture de régénération <ul style="list-style-type: none">Contexte et conceptIndicateurs de transitionAperçu général des leviers d'action <i>Ivanoé Koog, Earthworm</i>
10h00	AgroImpact <ul style="list-style-type: none">AssociationPlateforme de financement public / privéProgramme « Prime de transition »Attentes des acheteurs/industrielsCadre SBTi <i>Aude Jarabo, AgroImpact</i>
11h00	<i>Pause</i>
11h15	Outils d'évaluation de l'empreinte carbone <ul style="list-style-type: none">Ges & Vit pour la viticultureCAP'2ER pour l'élevage et les grandes culturesMéthode HEPIA pour le potentiel de séquestration des sols <i>Axel Jaquerod, Proconseil ; Marie Rus, AGRIDEA ; Téo Lemaitre, AgroImpact ; Pablo Bovy, AgroImpact</i>
12h15	<i>Repas de midi</i>
13h30	Leviers d'action et plan d'action <ul style="list-style-type: none">Buts du plan d'actionDétails des leviers d'actionChoix des leviersMesurer les impacts des leviers choisis et élaborer son plan d'action : exemplesRessources utiles <i>Pablo Bovy, AgroImpact ; Marie Rus, AGRIDEA ; Ivanoé Koog, Earthworm ; Téo Lemaitre, AgroImpact ; Matthieu Cassez, AGRIDEA ; Axel Jaquerod, Proconseil</i>
15h00	Pause
15h15	Exercices de groupe : élaboration de plan d'action <ul style="list-style-type: none">Construction d'un plan d'action sur des cas concrets (élevage et grandes cultures)Mise en commun <i>Ivanoé Koog, Earthworm ; Téo Lemaitre, AgroImpact ; Nicolas Cauda, Proconseil ; Marie Rus, AGRIDEA ; Matthieu Cassez, AGRIDEA</i>
16h30	Workshop sur la mise en place et une plateforme d'échanges AgroImpact <ul style="list-style-type: none">Vos besoins pour la suite en termes de ressources, de fréquence, etc. <i>Pascal Python, AGRIDEA</i>
16h45 17h00	Clôture et évaluation <i>Pascal Python, AGRIDEA</i>

Du temps est réservé pour la discussion et les questions après chaque présentation.

Informations pratiques

Tarif du cours

Tarif unique

- CHF 300.- / jour

Comprises dans le forfait

Les vacances (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel, transport éventuel).

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Inscription :

[24.329](https://www.agridea.ch/24.329)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales. Vous pouvez les consulter sur www.agridea.ch/termes-et-conditions

Délai d'inscription

Mercredi 8 mai 2024

Informations

+41 (0)21 619 44 06

cours@agridea.ch

Désistement :

Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.- sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par les lieux d'accueil ou d'hébergement (restaurant, hôtel). Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

Accès en transports publics

Train : arrêt gare CFF de Morges.

Puis bus MBC : lignes 704 – 724 – 728 -730, arrêt Marcelin ou à pied à quinze minutes de la gare de Morges.